



Bureau
Passage
Lemonnier
12.

LE RASOIR

Bureau
Passage
Lemonnier
12



Après la débacle

(Le Roi) — Consoloz-vous, Messieurs! Je penserai à vous lorsqu'il faudra refréner l'arrogance sacerdotale au Congo!!!

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

CAPACITAIRES ET CENSITAIRES.

Les électeurs capacitaires sont vengés des insultes de toute espèce que les journaux doctrinaires, obéissant à un mot d'ordre, leur avaient si généreusement décernés au lendemain du scrutin du 25 Mai.

A en croire les organes du défunt ministère, c'était aux capacitaires seuls qu'il fallait endosser la responsabilité de l'échec inattendu subi par le parti libéral aux élections provinciales.

Ces gens là, disait-on, étaient incapables d'exercer le droit électoral. Ils manquaient de sens politique, d'expérience, que sais-je moi ! Bref, pour le salut même du libéralisme la révision de l'article 47 de la Constitution devait être considéré par tous les esprits sérieux comme une utopie irréalisable et il ne fallait plus songer à demander dans l'avenir la moindre extension des droits de suffrage.

Le 10 Juin est venu comme un coup de foudre détruire tous ces raisonnements chimériques.

La Grande confrérie des censitaires a seule exprimé sa volonté dans cette journée néfaste et partout elle a élu, à une écrasante majorité, les candidats du parti de l'éteignoir.

A Anvers entr'autres la majorité cléricale qui était de 750 voix le 25 Mai s'élève au 10 Juin à 1492 voix, et cela uniquement par suite de l'exclusion des électeurs capacitaires.

La conclusion s'impose d'elle-même : cette révision constitutionnelle, cette instruction obligatoire qui hier encore étaient l'épouvantail des trembleurs doctrinaires, doivent devenir désormais la suprême espérance de toutes les nuances du parti libéral.

Tel est à nos yeux le grand enseignement qui se dégage de l'effroyable naufrage qui a fait sombrer à tout jamais la politique de courtoisie.

Pour nous, le corps électoral censitaire était condamné depuis longtemps. Il s'est coulé à fond le 10 Juin 1884.

A. RIGOBERT.

Un ministère de conciliation.

Nous allons avoir de nouveaux ministres, c'est sûr.

Lesquels ? Voilà la grande question du moment.

On voudra bien remarquer que si les cléricaux ont la majorité à la Chambre, ils ne l'ont pas au Sénat et que partant ils ne sauraient gouverner sans la dissolution de cette dernière assemblée.

Or jamais, depuis 1830 aucun ministère n'a obtenu la dissolution du Sénat seul.

Dans ces conditions, selon moi, le mieux de tout, pour ne pas trop agiter le pays, serait de constituer un petit cabinet d'affaires composé d'hommes

appartenant aux deux partis et si j'avais l'honneur d'être consulté par le Roi, je lui proposerais sans hésiter un ministère formé comme suit :

PRÉSIDENT DU CONSEIL, avec le portefeuille des affaires étrangères : M. Prosper Cornesse.

A tout seigneur, tout honneur !

Quand on a la gloire de représenter 201 têtes de pipes de Maeseyck, Neer-Glabbeek, Kessenich, etc., etc., on a incontestablement le droit de présider aux destinées du pays et de s'occuper d'affaires étrangères... à la politique.

MINISTRE DE LA JUSTICE : M. Julien d'Andrimont.

Mon Dieu ! autant lui qu'un autre. D'abord c'est un homme de poids et comme la justice n'est en somme qu'une balance, je ne vois pas pourquoi il serait déplacé à la tête de ce département.

MINISTRE DES FINANCES : M. Victor Tesch. N'est pas bien sympathique, soit ! mais connaît si bien la valeur de l'argent.

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR : M. Julien Warnant.

Homme très précieux aussi bien pour les doctrinaires que pour les cléricaux qui ont comme on sait, une égale peur du *flot radical*. Dès qu'il y aurait danger de submersion sur un point quelconque du pays, il suffirait d'y envoyer le grand Julien. Je me laisse couper les 18 cheveux qui me restent s'il est en question de ne reculer pas épouvanté.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : M. de Zérezzo de Tégada.

Un si beau nom ! Et puis député de Turnhout !

Que diable ! un centre de civilisation comme celui-là a bien le droit cette fois de voir figurer un de ses élus dans le Conseil de la couronne.

MINISTRE DE L'INSTRUCTION : M. Alfred Magis.

Comme cela, on serait sûr qu'il ne deviendrait pas bourgmestre de Liège après les élections d'Octobre. Il est vrai que du train dont vont les choses... Enfin nous serions toujours plus sûrs ainsi.

MINISTRE DE LA GUERRE : Le brave commandant Charlier.

N'est pas précisément un de Moltke, je le veux bien. Mais enfin c'est un homme qui a été *au feu*, il connaît d'ailleurs admirablement bien le maniement de la lance.

S'il prenait par hasard des fougues à son collègue de l'intérieur, il serait tout à fait fait l'homme de la situation pour lui administrer des douches, séance tenante.

Voilà ! Un ministère ainsi constitué serait, j'en suis certain, très favorablement accueilli par l'opinion publique.

Malheureusement vous verrez qu'on ne me consultera pas et que l'on écouterait uniquement ce bon papa Malou.

ZUTALORS.

Documents inédits

Notre agent diplomatique auprès de la Cour de Bruxelles a trouvé sur un des escaliers intérieurs du palais du Roi le brouillard de deux lettres à l'adresse, l'une de M. Frère, l'autre de M. Malou, écrites par une main inconnue.

Ces deux projets de missives pouvant

avoir une certaine importance pour ceux qui comprennent quelque chose à la politique, nous les reproduisons ici *in extenso*.

Voici la première :

« Bruxelles, le 11 Juin 1884.

« Mon cher M. Frère,

« C'est avec une douleur immense que j'ai appris la raclée formidable que le corps électoral censitaire vous a administrée hier. J'en suis positivement au désespoir.

« Vrai, j'aurais cru que votre politique de courtoisie (une si belle invention !) vous aurait réussi mieux que cela.

« Ce qui me désole le plus, c'est la pensée de revoir encore une fois réinstallé, rue de la Loi, ce vieux renard de Malou qui devrait depuis longtemps être pendu la corde au cou du moins en effigie. J'espère bien cependant qu'il ne restera pas longtemps à la tête du gouvernement et que j'aurais bientôt la satisfaction de vous voir reprendre la direction suprême des affaires du pays.

En attendant, je vous fais les adieux les plus déchirants et je reste

« Votre dévoué,

» (Signé) E. P. O. D.

» (Les autres lettres sont illisibles.) »

P. S. A propos, je crois que, pour vous consoler, vous ne feriez pas mal d'entreprendre un petit voyage au Congo. Les grelots progressistes sont complètement inconnus dans ces parages et puis il y a par ci, par là des commencements de tentative d'arrogance sacerdotale, ce qui vous permettrait de faire valoir très utilement vos petits talents de société.

La seconde lettre était ainsi conçue :

« Bruxelles, le 11 Juin 1884.

« Mon cher M. Malou,

« C'est avec une joie incommensurable que j'ai appris la culbute définitive de Frère, Bara et compagnie. J'en suis réellement aux anges.

« Entre nous, je commençais à être terriblement fatigué de tous ces gens là et de leur politique hermaphrodite.

« Je suis donc tout heureux de vous voir revenir au pouvoir et j'espère bien cette fois que ce sera pour toujours. Vous êtes du reste assez malin pour combiner votre petite affaire aux mieux des intérêts du grand parti dont vous êtes le chef. Je puis par conséquent me dispenser de vous donner des conseils. Je vous engagerais cependant à brûler dès aujourd'hui tous les programmes, professions de foi, déclarations et autres plaisanteries de ce genre que vous avez fait avaler aux électeurs pendant que vous étiez le chef de l'opposition. Tout cela naturellement ne sert plus à rien du tout aujourd'hui.

« D'ailleurs vous devez avoir reçu à l'heure qu'il est les instructions de Son Eminence Pierre-Lambert, lesquelles devront désormais constituer votre seul et unique programme.

« Quoi qu'il en soit, je vous adresse du fond du cœur mes plus chaleureuses félicitations et je reste

» Votre dévoué,

» (Signé) L. O. L.

« Les autres lettres également illisibles. »

P. S. A propos j'ai conseillé à Frère d'aller faire de la politesse de courtoisie au Congo, Si vous aviez vu la mine qu'il tirait !

Pour copie non garantie :

RACAGNAC.

Avis très important.

Les jeunes avocats sans cause, candidats-substituts, juges, etc. etc. qui désireraient entrer à la *Concordia* sont invités à se faire inscrire le plus tôt possible au local de la Société, place Saint-Lambert 11.

On sera très indulgent pour les brebis égarées qui, dans moment d'égarement, s'étaient fourvoyés au *Franklin*, à l'*Association libérale* ou autres réunions des gueux.

Pour éviter l'encombrement, les inscriptions seront également reçues au bureau de la Gazette de Liège.

Qu'on se le dise.

ZUTALORS.

Civil et militaire.

La mort récente de M. Louis Hymans nous a remis en mémoire un petit incident civilo-militaire auquel il fut autrefois mêlé, incident qui paraît aujourd'hui oublié, car aucun journal n'y a fait allusion dans les notices nécrologiques consacrées à la mémoire de l'écrivain distingué qui vient de disparaître.

C'était au mois de Juillet 1874. Quelques sous-officiers du régiment des grenadiers s'étaient permis, certain dimanche, dans une *kermesse* des environs de Bruxelles, de prendre place sur les chevaux de bois d'un tourniquet mécanique.

Chose plus grave : ils avaient été vus dans cette position équestre par leur colonel en personne qui n'était autre, à cette époque, que le terrible baron Vandersmissen, aujourd'hui lieutenant-général, aide-de-camp du Roi, etc., etc.

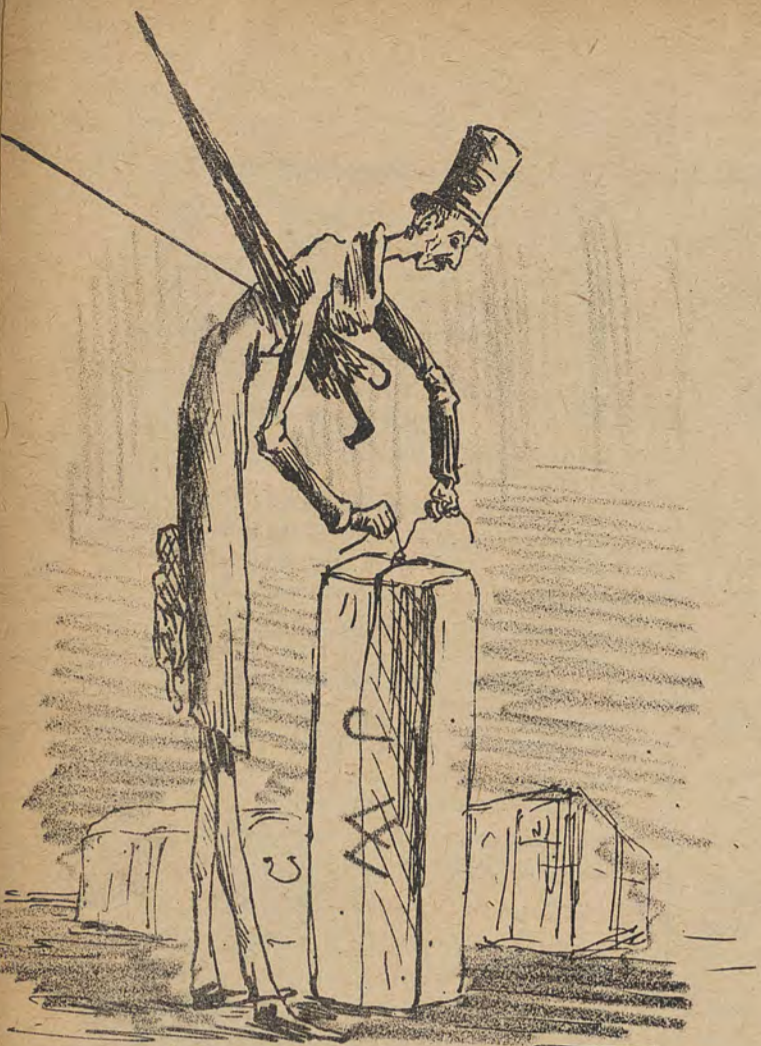
Vous voyez d'ici sans doute la colère de ce guerrier formidable devant un manquement aussi grave aux commandements de Dieu, de l'Eglise, et... de la caserne, et vous sentez bien que le châtement ne se fit pas longtemps attendre.

Dès le lendemain en effet, les *coupables* (!) étaient gratifiés de quinze jours de prison « pour avoir compromis l'honneur et la considération militaires » (sic) et dans un ordre du jour fulminant, le chef des grenadiers faisait connaître ce grand acte de justice aux hommes de son régiment.

Malheureusement la presse se mêla de l'affaire et, sans respect pour le prestige des grosses épaulettes, elle prit fait et cause pour les sous-officiers punis. Différents journaux n'hésitèrent pas à déclarer que le commandant des bourets à poils s'était montré un peu trop chatouilleux et qu'à leur avis il n'y avait pas eu dans l'espèce de quoi fouetter un chat.

L'*Echo du Parlement* entr'autres, dont M. Hymans était alors rédacteur en chef, publia à ce sujet un petit entrefilet qui n'eut pas l'heur de plaire au terrible baron colonel et celui-ci se vengea en profitant de l'occasion pour

REVUE



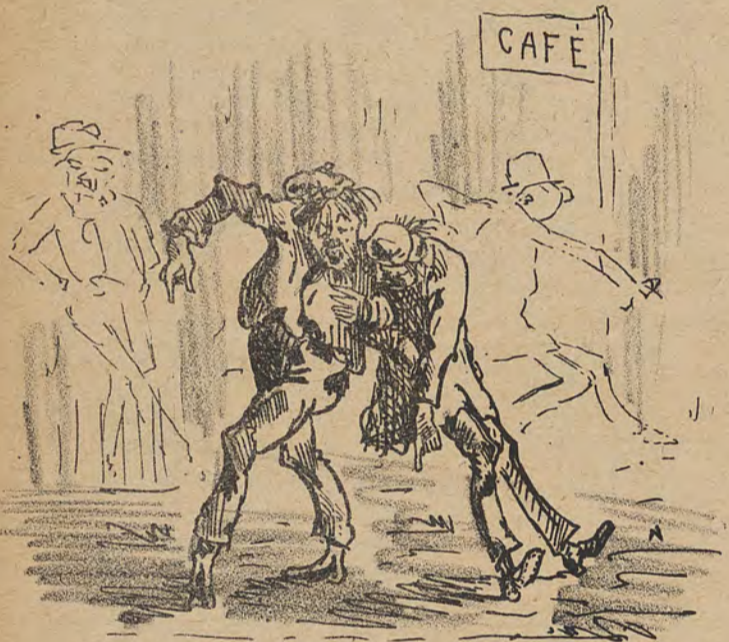
Quant à lui il est prêt depuis mardi matin à partir pour Bruxelles dans le cas où le Roi l'aurait fait appeler pour former un ministère.



C'est égal ! Frère a toujours eu une fière idée de nous faire comme cela des courtoisies in extrémis



Le soir du 10 Juin. Le retour des électeurs
Et dire que c'est ces types-là qui, réunis dans leurs comices (ouf) formaient ce matin La Nation Souveraine (Cliché Prud'homme No 114223)



- Ainsi, c'est les calotins qu'ont gagnés élections ?
- Voilà çou qu'est, pareil d'augmenter l'péket !



Se fichent des grande victoires de l'espece comme de l'an quarante ! Catholiques ou doctrinaires c'est tout comme pour eux.



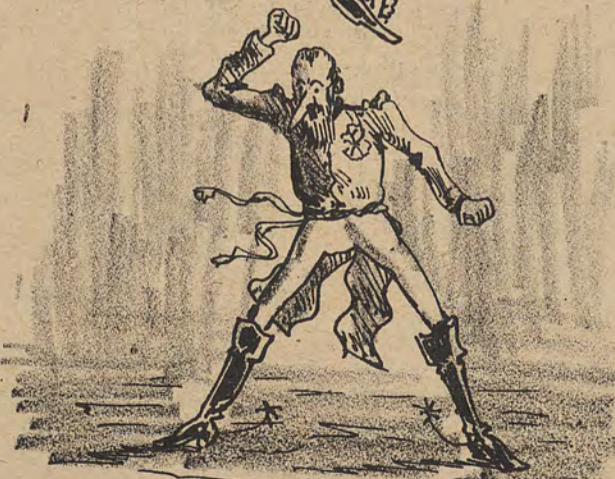
La crise assassinicole
- Eh bien, que dites-vous des élections ?
- Voyez-vous, mon vieux, tant que nous ne serons pas électeurs, on ne fera jamais rien pour notre métier !



La seule question de Cabinet que les ministres ont posé pendant la période électorale. On assure même que pendant la journée du 10 Juin, elle a été posée plus énergiquement que jamais



- Le plus clair de l'affaire, c'est que je n'ai plus aucune chance de devenir ni même bourgmestre de Liège.
- Soyez tranquille, mon gendre, la Banque nationale nous reste ; je vous ferai entrer au Comptoir d'escompte



- Avec tout cela, moi, il faut que je change encore une fois de partenaires pour jouer ma petite partie journalière au noble jeu de nos institutions !



Spécimens d'électeurs cléricaux marchant au scrutin
Contre la crosse, pas de résistance, quoi !!